

Observation n°261 du 15/04/2023

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous la contribution de Monsieur Olivier BRIAND, Maire de Monts-sur-Guesnes à l'enquête publique complémentaire sur le projet de parc éolien de Doussay.

Le conseil municipal de Monts-sur-Guesnes s'est réuni en séance exceptionnelle le 7 avril dernier pour rendre un avis dans le cadre de l'enquête publique complémentaire sur le projet de parc éolien de Doussay.

Les élus ont rappelé leur opposition à ce projet, déjà exprimée lors de la première enquête en 2013. Le projet n'a pas significativement évolué et les éléments du dossier ne sont pas de nature à lever les inquiétudes exprimées.

La commune de Monts-sur-Guesnes s'est très fortement investie, depuis de nombreuses années déjà, pour préserver et valoriser son patrimoine et ses paysages, sa faune et sa flore : obtention du Label Petites cités de caractères en 2015, obtention du label Aire de valorisation de l'architecture et du Patrimoine, puis celui de site patrimonial remarquable en 2021, mise en place d'une convention de préservation du Patrimoine avec la fondation du Patrimoine en 2021...

Les habitants jouent le jeu et aujourd'hui tout un chacun participe de cet effort et est fier du résultat obtenu.

Le développement de l'activité touristique, au travers notamment du "slow tourisme" est une réalité à Monts. L'ouverture du Château de Monts-sur-Guesnes en mai dernier va permettre d'accentuer encore la tendance observée ces dernières années. Le nombre de nuitées à Monts progressent, plus de 1000 nuitées/an au domaine de Bourgville, les gîtes du Château font également le plein et deux nouvelles structures se sont ouvertes ou vont s'ouvrir dans les prochaines semaines.

Dans ce contexte, la qualité de notre cadre de vie et donc sa préservation sont essentielles ! Le projet de parc éolien de Doussay est de nature à anéantir tous nos efforts en portant atteinte à nos paysages et à notre environnement.

Ce projet menace le développement de l'activité touristique, et donc fragilise notre économie et les emplois locaux. Il remet également en cause l'attractivité de notre territoire et l'installation de nouveaux habitants pourtant indispensable au maintien du monde rural.

La course aux énergies vertes ou renouvelables ne peut pas se faire au détriment de notre environnement, des paysages et de la faune et de la flore, et moins encore, au détriment des habitants du secteur, à la destruction de leur cadre de vie, ou à la mise en danger de leur santé.

Je partage donc pleinement l'avis négatif émis par mon conseil municipal, et vous exprime, en mon nom personnel, mon opposition au projet de parc éolien de Doussay et mes plus vives inquiétudes quant aux conséquences de ce projet s'il devait voir le jour.

Bien cordialement,

Olivier BRIAND
Maire de Monts-sur-Guesnes